
Le gouvernement interactif : Distinguer l'éphémère de l'essentiel

par Ted White, député fédéral

Ces dernières années, les méthodes utilisées pour le transfert de l'information se sont modifiées radicalement, ce qui a eu un impact important sur les partis politiques, les députés et le Parlement lui-même. L'auteur examine certains de ces changements et présente les avantages et les inconvénients des nouvelles technologies.

A mon arrivée à Ottawa en 1993, j'ai constaté que mon prédécesseur à la charge de député de Vancouver-Nord ne possédait même pas un télécopieur dans son bureau. Je savais déjà, venant du secteur privé, que nous étions entrés dans l'âge de l'information et que ceux qui n'avaient pas le matériel voulu pour établir des communications efficaces n'allaient pas manquer de devenir les dinosaures de cette nouvelle ère.

Nous traversons une période de progrès technologiques, et il est difficile de savoir pour le moment quels systèmes survivront et quels resteront des modes ou perdront même de la popularité avant de disparaître.

La première fois que je suis arrivé à Ottawa comme député, j'ai apporté mon ordinateur portatif. Il contenait une copie de la base de données Maximizer de mon bureau, ce qui me permettait, en appuyant sur une simple touche, de trouver l'adresse d'un commettant, de voir quelles communications nous avions eues par le passé, de lire les lettres que je lui avais écrites et de composer et d'imprimer des réponses.

Ted White est député de Vancouver-Nord. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1993. L'article est une version révisée d'une communication présentée lors de la conférence du Groupe canadien des études des questions parlementaires qui s'est tenue à Ottawa le 1^{er} novembre 1996.



À l'heure actuelle, c'est bien sûr le courrier électronique qui est devenu très populaire, mais, même si je reçois presque quotidiennement des messages électroniques de mes commettants, ils viennent généralement du même groupe, et le tiers des nouveaux contacts s'avèrent des communications bidons. Par cela je veux dire quelqu'un qui utilise l'adresse électronique de quelqu'un d'autre pour envoyer une demande

d'information, pour faire une blague, ou encore une personne qui envoie une demande d'information qui doit être envoyée à l'adresse électronique ou à l'adresse civique de quelqu'un d'autre.

Devant cela, j'ai pris l'habitude de demander à tout nouveau correspondant une adresse postale et un numéro de téléphone pour vérification.

À mon avis, le message électronique moyen pose plusieurs autres problèmes pratiques :

- D'abord, il n'a pas un aspect soigné. Au moins la moitié de la première page est souvent occupée par des codes et la présentation générale du document n'est pas compatible avec les normes élevées que j'essaie d'appliquer dans mon propre bureau. Ce n'est qu'une des raisons pour lesquelles je n'utilise pas, règle générale, le courrier électronique pour répondre aux commentants.
- Deuxièmement, il n'y a pas de moyen simple de vérifier si un message électronique est authentique ou s'il n'a pas été retouché avant d'être imprimé. J'aime bien m'assurer que tout ce qui sort de mon bureau et qui est censé venir de moi porte ma signature. Si je télécopie un document, je le fais toujours suivre de l'original par la poste. Imaginez un message électronique qui arrive à l'ordinateur de quelqu'un qui est un peu cabotin. Comme il lui serait facile d'ajouter ou de supprimer quelques mots et d'expédier le document à tout un chacun ! Réparer les pots cassés pourrait s'avérer bien compliqué, et je préfère ne pas courir ce risque.
- Troisièmement, une bonne part des réponses faites à mes commentants comportent des pièces jointes : copies d'articles de journaux, photographies, pages de publications gouvernementales, etc. À l'heure actuelle, le courrier électronique ne permet pas de transmettre cette diversité de documents, ce qui est facile et commode par télécopieur et l'est tout autant par le courrier, mais avec plus de lenteur.
- Le quatrième problème du courrier électronique pour le moment tient à la facilité avec laquelle n'importe qui peut envoyer de grandes quantités de documents à de nombreux destinataires, en leur demandant généralement une réponse immédiate et détaillée.

Il semble qu'un assez grand nombre d'utilisateurs du courrier électronique ont énormément de temps à leur disposition et qu'ils emploient celui-ci à recueillir des données dans leur intérêt personnel pour faire pression sur les politiciens. Que ces personnes représentent ou non la population dans son ensemble, on peut certainement se le demander, mais, pour ma part, je crois qu'il n'en est rien. Je peux vous donner un exemple pour appuyer mon affirmation.

Juste avant les élections qui viennent d'avoir lieu en Nouvelle-Zélande, j'ai découvert un site Web où l'on pouvait voter comme si c'était le jour du scrutin. Une fois le vote enregistré, les résultats du scrutin à ce jour s'affichaient à

l'écran. La Nouvelle-Zélande vient d'adopter un système de représentation proportionnelle mixte; c'est ainsi qu'il y avait plus de 30 partis en lice, dont le Parti Aotearoa pour la légalisation du cannabis.

Eh bien, ce parti avait le vent dans les voiles et aurait certainement remporté un grand nombre de sièges dans le nouveau gouvernement si le site Web avait reflété fidèlement ce qui allait se produire le jour du scrutin. Dans la réalité, il n'a récolté qu'environ 1,42 p. 100 des suffrages.

Pour quelqu'un comme moi qui s'intéresse vivement aux modes de scrutin et de mesure de la volonté populaire, cela m'a permis de constater que ceux qui naviguent sur le Web ont soit un magnifique sens de l'humour, soit beaucoup de temps à tuer, et qu'ils ne représentent pas vraiment la société dans son ensemble. À ce stade-ci, on peut se demander s'il y aura un jour suffisamment d'internautes pour nous permettre de penser qu'ils représentent l'ensemble de la société.

Il se peut que le Web ne soit qu'un engouement passager pour ceux qui se branchent pour la première fois. Le nouvel abonné navigue comme un fou pendant quelques semaines, allant voir si toutes les choses auxquelles il peut penser existent vraiment sur le réseau, et il s'aperçoit que oui, c'est vrai. Puis, l'attrait de la nouveauté s'estompe quand il constate que l'information n'est pas toujours vraie, exacte, digne de foi ou utile.

À mon avis, la croissance de l'Internet ne fait qu'effriter davantage le contrôle de l'information par l'État et, d'un point de vue politique, elle constitue sans contredit un moyen d'appliquer toujours plus de pression sur le gouvernement existant pour obtenir que la population participe davantage au processus de gouvernement.

Cela me rappelle un peu l'époque où le télécopieur est devenu populaire et où chacun se télécopiait des dessins humoristiques et des blagues. On en est revenu, et je soupçonne que l'Internet perdra aussi en popularité une fois que les gens auront vu sa véritable valeur comme outil de recherche dans des sources reconnues.

À cet égard, j'aimerais revenir à mon exemple de tantôt sur les élections en Nouvelle-Zélande. Élections Nouvelle-Zélande avait une page Web officielle qui contenait une description du mode de scrutin, la liste de tous les partis et de toutes les circonscriptions, et des cartes des différentes régions du pays. Le soir des élections, les résultats étaient affichés et mis à jour toutes les 30 secondes environ, de sorte qu'il était possible

d'obtenir les résultats officiels de dernière heure, en direct, de partout dans le monde.

Croyez-le ou non, j'imprimais les résultats officiels à mon domicile de Vancouver-Nord et je les télécopiais à mon frère en Nouvelle-Zélande avant que la télévision locale les annonce. La technologie est vraiment impressionnante.

Un inconvénient intéressant, si nous pouvons l'appeler comme cela, est également devenu évident ce soir-là. Des sites non officiels, qui, je pense, avaient été créés par diverses associations de circonscription, damaient le pion à Élections Nouvelle-Zélande en affichant des résultats obtenus de leurs représentants au scrutin avant qu'Élections Nouvelle-Zélande ne les affiche sur le site officiel. Dans un petit pays comme la Nouvelle-Zélande, de tels incidents sont probablement sans grande importance, mais, dans un pays comme le Canada, qui chevauche plusieurs fuseaux horaires et où les médias de l'Ouest ne peuvent diffuser les résultats de l'Est et du centre du Canada, nous pourrions nous retrouver dans une situation intéressante.

Que se passerait-il si quelqu'un décidait d'afficher des résultats non officiels et fictifs pour essayer d'influencer les électeurs de l'Ouest avant la fermeture des bureaux de scrutin? Et, d'ailleurs, comment pourrait-on empêcher les résultats officiels de parvenir aux électeurs de l'Ouest par un site d'Élections Canada? Je ne vois pas comment. Devrons-nous finalement retenir tous les résultats des élections fédérales jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin en Colombie-Britannique? Les interdictions de diffusion par les médias n'auront plus du tout leur raison d'être d'ici quelques années, d'autant que de plus en plus de gens sauront utiliser Internet.

Ce ne sera pas seulement le cas des résultats d'élections, mais également d'autres interdictions de diffusion comme dans le cas des audiences judiciaires. Quiconque a de l'information à partager peut l'afficher dans l'Internet.

Prenons, par exemple, ce qui est communément appelé la loi du bâillon qui a été adoptée par les partis politiques d'arrière-garde avant les dernières élections. Le juge qui a annulé la loi a convenu que son objet était «de limiter toute participation significative d'un tiers». La loi limitait le montant qu'un tiers pouvait dépenser pendant la campagne électorale. Les tribunaux ont annulé ce genre de loi deux fois maintenant, la première en 1984 et la deuxième, cette année. Mais l'utilisation de l'Internet et d'autres méthodes électroniques pour distribuer de l'information et discuter de questions n'est pas une chose que les politiciens de l'ancienne mode peuvent restreindre avec des lois du bâillon. Aujourd'hui, la liberté d'expression règne en maître.

Le coût d'utilisation est insignifiant, la source est difficile à dépister et à restreindre et l'information peut être affichée via un autre pays comme les États-Unis pour échapper aux restrictions locales.

Des diffusions d'informations de masse peuvent être faites par télécopieur et par courrier électronique à partir d'endroits échappant à tout contrôle gouvernemental efficace. Les ramifications politiques de cela pourraient être énormes.

Cela nous amène à parler de l'utilisation des nouvelles technologies de communication dans le contexte strictement politique des campagnes électorales. Si la plupart des partis et des candidats s'en tiennent toujours aux méthodes classiques, je suis personnellement en faveur de l'emploi de méthodes axées sur la technologie.

Durant la campagne électorale de 1993, je n'ai pas fait une seule journée du porte-à-porte habituel. Je n'ai frappé à aucune porte et pourtant j'ai obtenu beaucoup plus de votes que mon prédécesseur, qui avait représenté la circonscription pendant au moins 15 ans. Et cela malgré le fait qu'environ 15 p. 100 des électeurs sont restés fidèles au Parti conservateur.

Je crois que c'est l'utilisation que j'ai faite de la technologie, qui, combinée au mécontentement général à l'égard du Parti conservateur, m'a permis de prendre certains votes aux Libéraux et aux Néo-démocrates. Comment y suis-je arrivé?

D'abord, je suis resté au bureau de 7 h 30 à environ 22 h chaque jour pour pouvoir répondre à chaque appel téléphonique de personnes qui avaient des questions à poser. Deuxièmement, nous avons fait en sorte qu'il soit facile de nous joindre, en imprimant le numéro de téléphone du bureau sur chaque pancarte électorale. Troisièmement, nous avons produit 2 000 vidéocassettes d'une durée d'environ cinq minutes que nous avons fait circuler dans les maisons de toute la circonscription. La vidéocassette était ma façon de faire du porte-à-porte à une heure qui convenait à l'électeur et me permettait d'entrer directement dans la maison des électeurs, de les inviter à me poser des questions au numéro de téléphone indiqué. C'est pourquoi j'étais au bureau dans la soirée.

La prochaine fois, nous pousserons encore plus loin notre utilisation de la technologie. En plus de la vidéocassette et du numéro de téléphone sur les pancartes, mes distributeurs de dépliants seront munis d'un téléphone cellulaire afin de pouvoir m'appeler s'ils rencontrent quelqu'un qui prêche pour sa paroisse ou qui a une question à poser. Nous aurons un site Web qui servira à répondre aux questions qui nous sont le plus souvent posées et qui comprendra peut-être un segment vidéo. Nous pourrions même produire un CD-ROM présentant le programme du parti et une copie de la vidéo. Tous ces nouveaux moyens technologiques peuvent s'avérer extrêmement avantageux en campagne électorale.

Même la pénible tâche de l'appariement des numéros de téléphone aux électeurs est maintenant plus facile depuis que nous avons l'annuaire téléphonique de tout le Canada sur CD-ROM et la liste des électeurs sur disque.

Nous disposons aussi, à l'association de la circonscription, d'une base de données sur Maximizer dans laquelle figurent nos partisans connus auxquels nous pouvons, sur simple pression d'une touche de l'ordinateur, envoyer des

communications par télécopieur, par courrier électronique ou par la poste au cours de la campagne. Pour ceux qui sont prêts à l'adopter, la technologie peut faire toute la différence.

Conclusion

Un certain nombre de députés réformistes, dont je suis, ont utilisé ou utilisent un système d'échantillonnage informatisé de l'opinion publique sur des questions d'actualité, des systèmes qui ont un potentiel énorme comme aides à la gestion des affaires de l'État. Nous avons à notre portée un vaste choix de technologies de communication offrant différentes caractéristiques de rapidité, de commodité, de précision et de sécurité.

Pour le moment, il n'est pas évident qu'un seul moyen peut remplacer tous les autres, mais, si vous êtes comme moi, vous êtes en mesure de voir le potentiel énorme que cela présente.

Il est courant de voir jusqu'à une demi-douzaine d'ordinateurs portatifs dans la Chambre ces temps-ci, et, quand je regarde ceux qui les utilisent, je ne peux pas m'empêcher de me demander s'il s'agit des députés qui sont déjà conscients des avantages que peuvent leur procurer les nouvelles technologies de communication dans l'exercice de leurs fonctions. Si c'est le cas, ce sont eux qui pourront le mieux s'adapter à la nouvelle démocratie qui s'annonce.

En dernière analyse, nous n'avons, bien entendu, pas vraiment besoin de toutes ces technologies de communication modernes et nous n'avons pas besoin d'une législation sur les référendums et les initiatives populaires pour savoir ce que les contribuables attendent de nous. Tout ce qui manque, c'est la volonté politique de laisser de côté l'idéologie de parti pour respecter la volonté de ceux qui paient notre salaire. Mais c'est là le sujet d'un autre article.